

N° 288.

*(Trip., XXIV, n° 8, p. 74 r°.)**Le musicien qui faisait de la musique.*

Un musicien faisait de la musique devant le roi ; celui-ci lui avait promis mille pièces de monnaie ; mais, quand il les réclama, le roi ne les lui donna pas et lui dit : « Quand vous faisiez de la musique, vous avez amusé mes oreilles d'un vain son ; en vous donnant des pièces de monnaie, j'amuserai aussi vos oreilles (1). »...

N° 289.

*(Trip., XXIV, 8, p. 74 r°-v°.)**Le maître qui avait mal à ses pieds et qui les avait confiés à ses disciples.*

Un maître avait deux disciples ; il les chargea de s'occuper chacun de l'un de ses pieds pour le frictionner de temps à autre. Ces deux disciples se jalousaient constamment ; l'un d'eux s'étant absenté, l'autre empoigna le pied que devait frictionner celui-ci et l'écrasa avec une

(1) Il semble que le roi ait jugé suffisant de faire tinter les pièces de monnaie sans les donner au musicien, estimant qu'il était juste de payer le son par du son. Dans la rédaction de ce conte telle qu'elle se trouve dans le *Yang kiu mo lo king* et telle qu'elle a été traduite par Julien (*Avadânas*, t. I, p. 108-109), le roi répond : « Si je vous accordais la somme promise, je vous accorderais quelque chose de solide pour du son. »